

LES RENDEZ-VOUS D'HUBERT

*L'avenir n'est pas ce qui va arriver,
mais ce que nous allons faire*



*Rendez-vous d'Hubert n° 118
Torre del mar, le mardi 14 mai 2024*

Ce que m'apporte ce document

Ce que m'apporte ce document -----	1
Le mot d'Hubert -----	1
Notre âme est plus grande qu'un monde -----	1
Ho'oponono-----	1
Exercices pratiques-----	2
Quelques « vérités » à garder en mémoire -----	3
Le changement climatique pour les nuls-----	3
Les racines... bancaires-----	3
Bill GATES entre en scène-----	4
Un <i>machin</i> appelé GIEC-----	4
Et si, tous simplement...-----	5
Et mes sous dans tout ça ? -----	5
L'or et la fiscalité-----	5
Quelle stratégie ?-----	6
Carte de paiement VeraCash-----	7

Le mot d'Hubert



Dans la première partie de ce numéro, nous abordons les bienfaits d'une philosophie hawaïenne ancienne : le Ho'oponopono.

Dans la seconde partie, nous abordons la supercherie du changement climatique [anthropique](#).

En matière patrimoniale, à la suite du dernier numéro de nos rendez-vous, relatif à la conservation et la confiscation de l'or, nous allons aborder la question de sa fiscalité. Bonne lecture.

Notre âme est plus grande qu'un monde

L'introduction générale de cette première partie [est accessible ici](#). Elle est surtout utile aux nouveaux abonnés, afin de les mettre « dans l'ambiance » 😊.

Ho'oponopono

Avez-vous déjà entendu parler de Ho'oponopono ? Assez peu connue du public, cette philosophie, issue de traditions ancestrales hawaïennes, est un véritable état d'esprit, autant qu'une manière de vivre. Cette appellation signifie « *Rendre droit, harmoniser, corriger ce qui est erroné, remettre en ordre* ». Ces résultats sont obtenus par la simple répétition d'une courte phrase : *Désolé, pardon, merci, je t'aime* 😊. Cela semble aux Occidentaux que nous sommes, particulièrement *simpliste* et en même temps, difficile à admettre, tellement ces notions sont éloignées de nos traditions judéo-chrétiennes. Cette tradition immémoriale de Ho'oponopono a été simplifiée et démocratisée en 1976 par [une chamane](#) guérisseuse hawaïenne : [Morrnah SIMEONA](#).

Dès qu'un différend entre personnes apparaissait dans la communauté, celle-ci se réunissait au grand complet et sous la guidance d'un prêtre. Le rituel de Ho'oponopono était accompli et le calme revenait aussitôt dans la communauté. « *L'amie Morrnah* » a démontré que Ho'oponopono pouvait se pratiquer aussi seul et sans la présence de prêtre. C'est sous cette forme qu'elle a enseigné cette action de pardon et d'amour. Elle disait que nous sommes *alourdis* par le poids de nos mémoires et que Ho'oponopono nous débarrassait de ce voile afin de découvrir *notre divinité* 😊. Parmi ses élèves figure le docteur [lhaleakala Hew LEN](#), qui a fait parler de lui et du Ho'oponopono dans le monde entier grâce à son histoire. Psychologue clinicien, il se voit proposer le poste de responsable psychiatrique d'un pénitencier d'Hawaï. Celui-ci avait la réputation d'avoir des prisonniers particulièrement *durs*, ce qui rendait, les gardiens, littéralement malades. Le docteur LEN demanda qu'on lui remette les dossiers de tous les détenus et s'enferma dans son bureau, en donnant l'ordre qu'il ne soit en aucun cas dérangé. Chose curieuse, il affirmait qu'il n'avait pas besoin de voir les détenus !!! Au bout de trois mois, on remarqua que les tensions antérieurement présentes dans le pénitencier... se résorbaient continuellement. On lui demanda alors, ce qu'il faisait pour arriver à un tel résultat. Il expliqua que devant chacun des dossiers des détenus, il « *nettoyait les mémoires* » qu'il partageait en commun avec le détenu concerné en répétant plusieurs

fois cette simple phrase « *je suis désolé, pardonne-moi, je te remercie, je t'aime* ». Il resta en poste pendant quatre années, jusqu'à ce que le pénitencier ferme ses portes. Étonnant n'est-ce pas ? En parlant de toutes les personnes qu'il avait guéries, il expliquait qu'il guérissait la partie de lui-même qui les avait créées. Preuve s'il en est que notre « *réalité* » n'est que la projection de quelque chose qui est en nous : croyances, pensées, mémoires. Elle est une illusion, auto-fabriquée par chacun de nous.

Cette manière de voir les choses est tellement étrangère à notre culture, qu'il nous est très difficile d'accepter d'admettre que c'est NOUS qui sommes responsables de TOUT ce qui nous arrive 😞. Nous sommes habitués à chercher... et trouver très rapidement un [bouc émissaire](#) pour toutes les *mauvaises choses* qui nous arrivent. Lors de ses conférences, le docteur LEN disait simplement : « *Dès que quelque chose apparaît devant vous, vous pouvez vous demander ce qui se passe en vous, que vous êtes en train d'expérimenter* ». L'origine de tout ce qui nous arrive et nous affecte est *une mémoire*. Ho'oponopono nous permet de *nettoyer* toutes ces mémoires. Je trouve particulièrement *parlant* l'exemple du rétroprojecteur donné par [jean GRACIET](#) dans « [Le grand livre de Ho'oponopono](#) », l'ouvrage de Jean-Luc et Nathalie BODIN. Rien que pour vous, je le résume ici :

Vous êtes confortablement installé pour visionner une série de diapositives. Au cours de la projection, soudain une diapositive vous dérange et vous met mal à l'aise. Elle suscite en vous, un torrent d'émotions au point que vous vous levez et, muni d'un couteau, vous lacérez l'écran et le détruisez totalement. Mais l'image qui vous dérange tant est maintenant visible encore plus grande... sur le mur blanc de la pièce !!! Même en détruisant le mur, vous n'empêcheriez pas l'image de toujours être visible... Sauf à vous *attaquer* à la source, car c'est de là que provient l'image. Il suffira donc de retirer la diapositive de l'appareil. Il en est de même pour nos *mémoires*.

Exercices pratiques

Cette phrase *magique* : « *Je suis désolé, pardonne-moi, je te remercie, je t'aime* » peut parfaitement être utilisée en abrégé : *désolé, pardon, merci, je t'aime* » ou même encore plus simplement « *Merci, je t'aime* ». Vous pouvez aussi *enrichir* cette phrase : « *je suis totalement le créateur de ce qui arrive et j'accepte cette situation. Je sais qu'elle est produite par une mémoire et je décide de la libérer. Je demande à mon enfant intérieur (à mon subconscient) de relâcher cette mémoire. Je demande à mon âme (ma divinité intérieure) de nettoyer cette mémoire...* ». Vous l'avez parfaitement compris, ce qui compte pour la réussite des bienfaits de cet exercice, c'est l'intention et son intensité. Autrement dit... *pour la forme, c'est comme vous le sentez...* dans cet instant précis. L'objectif est de nous pardonner de nous être laissé envahir et submerger par toutes ces *mémoires*. De nous remercier d'en avoir pris conscience et nous envoyer beaucoup d'amour. Un grand nombre des maux dont nous souffrons collectivement, résultent du manque d'amour et principalement d'amour envers nous-mêmes.

Ne cherchez pas à comprendre ni à *faire* quoi que ce soit d'autre. Il n'y a juste qu'à *demander*, à l'aide de la répétition de cette simple phrase. Bien évidemment, elle doit être prononcée, non pas mécaniquement, mais en conscience, dans le moment présent, *ici et maintenant*. La réussite, résulte du fait que notre mental, ce véritable *empêcheur d'être qui nous sommes vraiment*, n'existe que dans le passé ou le futur. Il perd tout son pouvoir et son contrôle quand nous sommes dans le présent. Il n'y a pas d'heure ou de lieu pour le Ho'oponopono. Vous pouvez *nettoyer vos mémoires* dès le matin au lever ou bien dans les transports (voiture, bus, train, trottinette...)

ou bien le soir, avant de vous endormir. Bref, à chaque fois que vous y pensez. Vous pouvez aussi, avec le Ho'oponopono, *préparer* un entretien important ou bien aborder un nouveau projet personnel ou professionnel. Toutes les occasions sont bonnes pour nettoyer ses *mémoires* et ainsi recouvrer une sérénité durable.

Quelques « vérités » à garder en mémoire

L'introduction générale de cette seconde partie [est accessible ici](#). Elle est surtout utile aux nouveaux abonnés, afin de préciser « *qu'un chat est un chat* » 😊.

Le changement climatique pour les nuls

Les racines... bancaires

Comme le relate [Breizh-Info](#)... au commencement [était le verbe](#) était un rapport gouvernemental: « [report from Iron Mountain](#) », en bon français : « *Le rapport de la montagne de fer* », publié en 1967. Pour certains, bien évidemment, traités de complotistes, c'est un document élaboré par l'état profond, qui aurait dû rester anonyme. Tiens, tiens, tiens... une violente campagne de presse est lancée, pour discréditer ce document. Celui-ci existe bel et bien et contient, notamment, une suggestion : faire croire à l'humanité que l'Homme est un danger pour sa propre planète. Il devient alors essentiel de protéger la planète des activités humaines, destructrices par nature. Devant la difficulté de « *faire avaler cette pilule* », cette affirmation ne pouvant naturellement pas faire l'objet d'une théorie scientifique, les médias se sont chargés de propager cette croyance. [En 1977, est créé](#) le « *World Wilderness Congress* », en bon français, le « *congrès mondial sur la nature* ». Lors du 4e congrès qui se tient à Denver en septembre 1987, un document est diffusé. Dans une [vidéo de l'époque](#), l'essayiste américain [Georges HUNT](#), qui a assisté à ce congrès, clarifie les choses :

Le document définit les bases et objectifs de [la création d'une banque](#) : « *pour intégrer l'aide internationale à la gestion environnementale dans des programmes communs cohérents pour les pays bénéficiaires* »... la World Conservation Bank ([WCB](#)). Cette banque mondiale de conservation de la nature serait une sorte de « [plan Marshall](#) ». Elle proposera des emprunts pour la nature ou la conservation de la planète. La WCB prêtera aux banques qui émettront des prêts. Elle concentrera toutes les richesses mondiales et est appelée à exercer un contrôle financier planétaire. De nombreuses banques feront faillite et se retrouveront directement sous la coupe de la WCB, par le simple jeu du droit financier international. Il s'agit d'une situation frauduleuse pour créer de la monnaie, afin que les pays développés semblent rembourser leurs dettes. Évidemment le fait du plus pur des hasards : la « *cheville ouvrière* » de ce projet, celui qui s'est investi depuis longtemps dans les sources d'énergie qui respectent l'environnement, est... [Edmond de Rothschild](#) (vidéo à 54mn 30"). « *L'ami Edmond* » définit le projet de la WCB comme un idéal jusqu'à présent insurpassable, mais auquel il faut donner les moyens de s'ancrer dans la réalité. Le programme bancaire international de conservation doit impliquer la communauté mondiale. Les gouvernements, les agences gouvernementales et intergouvernementales, les agences publiques et privées, les grandes fondations caritatives et la population du monde entier doivent se mobiliser.

En réalité, il s'agit essentiellement d'échapper à la dette non maîtrisée des pays du Tiers-monde qui risque d'anéantir l'ensemble du système financier mondial, issu de la conférence de Bretton Woods en 1944. La WCB va reprendre la totalité de ces dettes... en prenant en garantie, l'ensemble des ressources actuelles et futures de ces pays, y compris celles qui sont les plus indispensables à leur survie. Pour « vendre » cela au monde entier, il faut générer des peurs profondes, afin que tout le monde se sente concerné et que ceux qui douteraient ou résisteraient, soient contraints par les autres, à suivre le mouvement.

Tout s'est aujourd'hui concentré sur le « *dérèglement climatique* » qui ne peut qu'être d'origine humaine. C'est la condition sine qua non, pour justifier les mesures prises, car on ne voit pas comment on pourrait s'opposer à des phénomènes naturels. C'est l'apparition dans les médias : des pluies acides, du trou de la couche d'ozone, de l'effet de serre dû au CO₂, du dérèglement climatique, etc. Le résultat de ce programme de la WCB est que nombre de pays ont perdu toutes leurs ressources, car ils sont dans l'incapacité de rembourser leurs dettes, et la WCB en devient alors la propriétaire. C'est ainsi qu'aujourd'hui, plus du tiers des terres agricoles de la planète... sont aux mains des banquiers internationaux !!! La WCB a été rebaptisée Global Environment Facility ([GEF](#)) en 1991. Elle est gérée par la [Banque Mondiale](#) et le Trésor des États-Unis est son principal actionnaire.

Bill GATES entre en scène

[Omniprésent](#) bienfaiteur de l'humanité, Bill GATES est sur [tous les fronts](#)... et donc, de ce combat ! C'est aussi l'un des principaux défenseurs de la notion de « [net zero](#) ». [Il a déclaré](#) qu'atteindre des émissions de gaz à effet de serre « *Net zero* » (dans la langue de Molière « *Zéro émission nette* ») d'ici à 2050 serait « *le défi le plus difficile que l'humanité ait jamais relevé, la chose la plus étonnante que l'humanité ait jamais faite* ». Comme le relève « [Mondialisation.ca](#) », pour « *l'ami Bill* », l'appellation « *net zéro* », ne veut pas dire zéro émission. Dans son livre « [How to Avoid a Climate Disaster](#) », il précise que la notion de *net zéro* ne signifie pas que les pollueurs cessent de polluer. Il s'agit, pour eux, d'obtenir de nouveaux profits en créant de nouveaux marchés pour de fausses solutions techniques, telles que : la [géo-ingénierie](#) et les [faux aliments](#), et de nouvelles formes d'accaparement des terres par le biais des [compensations carbone](#). Le *net zéro* est une véritable escroquerie financière. En effet, la campagne mondiale en faveur du *net zéro* a transformé les *compensations carbonées*, en instruments financiers négociés à l'échelle mondiale, donnant aux grandes entreprises et aux milliardaires, une sorte de *permis de polluer*. C'est le même mécanisme de financiarisation qui a créé la crise, faussement appelée : *crise des Subprimes*, en 2008. Relisez mon billet du [13 avril 2012](#), où je vous explique, par le menu, le mode opératoire employé. C'est le même qui se reproduit actuellement, avec les fameux « *crédits carbone* ». Dans la course à l'acquisition des crédits carbone disponibles d'ici 2050, les grands acteurs de l'économie mondiale ont un énorme intérêt financier à acheter des terres capables de produire des crédits carbone, dans une sorte de « *ruée vers l'or* », à l'échelle mondiale.

Un machin appelé GIEC

Pour rendre « *acceptable* » aux populations, ces objectifs purement financiers, il fallait les « *habiller* » de la caution scientifique. Ce fut fait en 1998, avec la création du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ([GIEC](#)), créé en 1988, sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement ([PNUE](#)).

Il a pour [mandat](#) : « d'évaluer, sans parti pris et de manière méthodique et objective, l'information scientifique, technique et socio-économique disponible en rapport avec la question du changement du climat. Ces informations sont sélectionnées parmi les études effectuées par des organismes pluridisciplinaires internationaux et publiées dans des revues scientifiques ». Nous percevons parfaitement le degré de « sélection des études », à l'écoute des [déclarations](#) de [François GEMENNE](#), membre du GIEC et [principal auteur](#) du [sixième rapport du GIEC](#) : « Le chat est une catastrophe pour la biodiversité, le chien est une catastrophe pour le climat » ! Dès lors, comment s'étonner que [500 scientifiques](#) signent une *Déclaration européenne sur le Climat*, qui critique les travaux du GIEC : « Les modèles de circulation générale du climat sur lesquels la politique internationale est actuellement fondée sont inadaptés. Il est donc cruel aussi bien qu'imprudent de préconiser le gaspillage de milliers de milliards de dollars sur la base des résultats de modèles aussi imparfaits ». Ces scientifiques réclament au secrétaire général des nations unies : « une réunion de haut niveau, constructive, entre des scientifiques de réputation mondiale des deux côtés du débat sur le climat. Cette réunion rendra effectif l'application du juste et ancien principe, aussi bien de bonne science que de justice naturelle, selon lequel les deux parties doivent pouvoir être pleinement et équitablement entendues ».

Et si, tous simplement...

... contrairement aux affirmations du GIEC, le changement climatique contemporain n'était pas : « en grande partie, dû à l'influence humaine » ? De [nouvelles études](#) démontrent que les données du GIEC sous-estiment le rôle du soleil. De même, elles surpondèrent les chiffres des stations météorologiques urbaines, au détriment des stations rurales. Sur une durée de 45 années, les « prévisions » du GIEC annonçaient une élévation d'un degré, alors que [les observations, indiquent](#)... cinq fois moins. Nous voyons là, les mêmes phénomènes, que lors de la « pseudo crise Covidesque » : des modélisations mathématiques sont établies pour conforter les positions gouvernementales, au mépris des règles scientifiques, classiques et habituelles. Dans [son livre](#) « *Le climat par les chiffres - Trente ans de mensonges* », [Christian GERONDEAU](#) démontre que le GIEC n'est pas un comité de scientifiques, mais un [cénacle](#) de représentants d'États. Leurs avis et recommandations ne sont donc... que politiques ! Étourdi que je suis, j'allais oublier de vous dire écrire : le réchauffement dû au Soleil est cyclique. [TOUTES les planètes](#) du système solaire se réchauffent actuellement... même sans diesel, ni chien, ni chat 😊.

Et mes sous dans tout ça ?

L'introduction générale de cette troisième partie, ainsi que les sujets déjà traités [sont accessibles ici](#).

L'or et la fiscalité

Après avoir répondu, la [semaine dernière](#), aux questions relatives aux modes de conservation et à la potentielle confiscation de l'or, nous abordons aujourd'hui un autre volet, consacré à la fiscalité. Actuellement, en France, l'achat et la détention d'or d'investissement ne sont pas taxés 😊. Cependant, il est judicieux de conserver les traces matérielles de cet achat, car... c'est au moment de la revente, que l'état prélève une taxe sur l'or 😞. Deux

textes définissent ce qu'est l'or d'investissement : la directive européenne [n° 98/80/CE](#) du 12 octobre 1998 et les articles [298 sexdecies A](#) à [298 sexdecies E](#), du Code général des impôts (CGI).

Les pièces doivent avoir été frappées après 1800. Elles ont, ou ont eu cours légal dans leur pays d'origine. Elles sont d'une pureté en or égale ou supérieure à 900 millièmes. Elles sont vendues à un prix qui ne dépasse pas « plus de 80 % la valeur sur le marché libre de l'or contenu dans la pièce ». C'est le cas, entre autres, du Kruggerand sud-africain, de la Maple Leaf canadienne, du Nugget australien, du panda chinois, de la philharmonique de Vienne, de l'Eagle américain, de la Vreneli suisse, du Souverain britannique, des Napoléons 10 et 20 francs, etc. Les pièces de [collection](#) sont celles qui ont été frappées avant 1800.

Pour ce qui est des lingots (1 kilo) ou des lingotins (de 1 gramme à moins de 1 kilo), ils doivent présenter une pureté en or, égale ou supérieure à 995 millièmes. Un lingot de moins d'un kilo est appelé lingotin ou plaquette.

Lors de la revente, une de ces deux formes de taxation est susceptible d'être appliquée : soit une taxe forfaitaire, actuellement de 11,5% sur le montant total de la vente (taxe de 11% et prélèvements sociaux de 0,5%)... soit une taxe sur les plus-values réalisées lors de la revente, actuellement de 36,2% (taxe de 19% et prélèvements sociaux de 17,2%). Retenez qu'en fonction de la durée de détention de votre or, un abattement est pratiqué sur le taux de la taxe de 36,2%... à compter de la 3e année de détention. Vous l'avez parfaitement compris, la question de l'option de la taxation à retenir, lors de la revente, est essentielle. Un autre point important est à garder en mémoire. En application des dispositions de [l'article 150 UA](#) du CGI, pour l'or d'investissement, comme les pièces qui ont cours légal... aucune taxe n'est due sur la plus-value à la revente, dès lors que les transactions ne dépassent pas 5 000 euros. Sympa le fisc, non ?

Quelle stratégie ?

Soit vous êtes taxé de 11,5%, sur le montant total de la vente ([taxe forfaitaire](#)). Soit vous êtes taxé de 36,2%, sur le montant de la plus-value réalisée (régime de [taxation des biens meubles](#)). Dans le cas de la taxation de la plus-value, un abattement dépendant de la durée de détention, s'applique. D'où l'importance de garder une trace de votre acquisition, comme je vous ai recommandé au début de cet article. [Ce tableau](#) vous donne, année par année, le taux d'abattement à pratiquer 😊. Ne me remerciez pas. C'est un réel plaisir pour moi, de vous informer et vous guider, au mieux de mes connaissances, pour préserver votre patrimoine, car je vous aime 😊.

Prenons un exemple. Vous avez acquis des Napoléons pour 1 000€ et vous décidez de les revendre deux années après, alors que leur cours est de 1 600€. Si vous optez pour la taxation forfaitaire, vous devrez acquitter à l'administration fiscale : $1\ 600\text{€} \times 11,5\% = 184\text{€}$. Si vous optez pour la taxation des plus-values, vous aurez à acquitter : $(1\ 600\text{€} - 1\ 000\text{€} = 600\text{€}) \times 36,2\% = 217,20\text{€}$. Surprenant, non ? Quoi que, en réfléchissant !

Un autre exemple. Vous avez acquis le 1er décembre 2015, un lingot pour 31 224€ et vous décidez de le revendre aujourd'hui 12 mai 2024, alors que son cours est de 70 250€. Si vous optez pour la taxation forfaitaire, vous devrez acquitter à l'administration fiscale : $70\ 250\text{€} \times 11,5\% = 8\ 079\text{€}$.

Si vous optez pour la taxation des plus-values, vous aurez à acquitter : $(70\ 250\text{€} - 31\ 224\text{€} = 39\ 026\text{€}) \times 36,2\% = 14\ 127\text{€}$ de plus-value brute. Mais... il faut alors appliquer l'abattement relatif à la durée de détention. Dans cet

exemple, il est de huit années. En consultant [le tableau](#) déjà mentionné, il apparaît que le taux de la taxe est de 25,34%. Cela donne $14\,127\text{€} \times 25,34\% = 3\,580\text{€}$ de taxe à acquitter. C'est donc l'option à privilégier. En effet, vous économisez ainsi, 4 499€ de taxes 😊. Retenez qu'à compter de la 22e année de détention, vous n'aurez pas de taxation sur la plus-value 😊. Ces deux exemples permettent de comprendre la stratégie globale que je vous propose pour *la composante Or*, de votre patrimoine. Achetez des pièces : Krugerrand, Panda, Souverain, Philharmonique... et des lingots, pour spéculer, c'est-à-dire, faire le pari que le cours va monter. Vous allez les conserver, afin de profiter de la fiscalité avantageuse de la taxation des plus-values. En revanche, l'achat de pièces Napoléon 10 et 20 francs a pour objectif d'assurer votre *survie alimentaire*. C'est un investissement de court terme. Il sera souvent plus judicieux de privilégier la taxation forfaitaire à 11,5%.

Quelle que soit la taxation applicable, vous avez l'obligation de remplir, avec l'acquéreur de votre or, l'imprimé [CERFA n° 2092-SD](#). Le montant de la taxe est exigible au moment de la cession. Elle est supportée par le vendeur. La déclaration et le montant de la taxe sont à déposer à l'administration fiscale. Si vous vendez votre or à un professionnel, c'est ce dernier qui se chargera des formalités. Gardez bien en mémoire qu'il est fort probable qu'au plus fort de la crise, actuellement, *en gestation avancée*, le fonctionnement des institutions sera défaillant et que le troc sera largement utilisé.

Carte de paiement VeraCash

Cet outil patrimonial complémentaire, présenté dans le numéro du [16 avril 2019](#), de nos rendez-vous, est particulièrement utile pour régler vos achats courants. Comme recommandé dans le numéro de [la semaine dernière](#), de nos rendez-vous, vous détenez chez vous vos précieux lingots et pièces. Pour ce qui est de la VeraCash, votre or physique est stocké à Genève, en zone franche. Voici trois manières de l'optimiser :

- Pour les raisons fiscales que nous venons d'évoquer, abstenez-vous de payer avec votre VeraCash, des achats supérieurs à 5 000€. Vous éviterez ainsi d'avoir à payer une taxation sur les plus-values. Cela ne vous empêche pas de régler un achat supérieur à 5 000€. Il entrainera le déclenchement de la taxation.
- Pour optimiser ce moyen de paiement, utilisez-le préférentiellement lorsque vous êtes en plus-value. Dans la pratique, avant de régler un achat, il vous suffit de consulter l'état de votre compte sur votre smartphone. Si le montant de *la plus-value latente* de votre compte (sa valeur à cet instant, par rapport au montant que vous avez versé pour l'alimenter) est égal ou supérieur au montant de votre achat, utilisez votre VeraCash. En procédant ainsi, vous ne *consommez pas* votre *capital or*.
- Afin de pouvoir continuer à acheter votre pain, viande, poisson, fromage... dans le cadre d'une *crise alimentaire*, aussi soudaine que probable, il faut AN TI CI PER. Pour ce faire, expliquez maintenant à ces commerçants de proximité (inutile aux enseignes de grande distribution), la sécurité que représente ce moyen de paiement et incitez-les à s'en munir. Dans l'occurrence ou les réseaux bancaires auraient pris la *fâcheuse décision* 🚫 de bloquer les distributeurs de billets et/ou les terminaux de paiement des commerçants affiliés, vous ne serez pas impactés 😊. En effet, vous pourrez toujours régler vos achats directement de votre smartphone à celui de votre commerçant. En effet, gardez en mémoire que ces transactions se font en dehors du réseau bancaire. Intéressant, non ?